

L'IDA EN ACTION

Ghana : stimuler la croissance pour réduire de moitié la pauvreté

Le Ghana figure aujourd'hui parmi les économies les plus performantes d'Afrique. En améliorant ses politiques et institutions et en investissant dans les infrastructures et les services de base, le pays a ramené son niveau de pauvreté de 52 % en 1992 à 35 % en 2003. On peut s'attendre à ce qu'il dépasse l'objectif de développement pour le Millénaire (ODM) consistant à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015. Après s'être établie en moyenne à 4,5 % entre 1983 et 2000, sa croissance économique est passée à 5,8 % en 2004 et à 6 % en 2005, sous l'effet du programme de réformes mené par le gouvernement. Enfin, ses habitants bénéficient du plus fort taux d'accès à l'électricité d'Afrique subsaharienne (à l'exception de l'Afrique du Sud). Le Ghana devrait donc vraisemblablement pouvoir accéder au statut de pays à revenu intermédiaire d'ici 2015.

Indicateurs-pays	1983	2001	2005 ^a
PIB par habitant (USD)	181	270	400
IPC (% de variation)	123	21,3	14,8
Dette extérieure (% du PIB)	—	117	48
Incidence de la pauvreté (%)	52 (1992)	42 (1997)	35 (2003)
Taux brut de scolarisation primaire (%)	—	81 (2002)	92
Taux de mortalité infantile pour les moins de cinq ans (pour 1 000 enfants)	143 (1985)	100 (2000)	95 (2003)
Population (millions)	12,5	20,4	21,0

Sources : Bureau statistique du Ghana, Fonds monétaire international et Banque mondiale.
a = estimation.

L'Association internationale de développement (IDA), le guichet de la Banque mondiale qui accorde des crédits sans intérêts aux pays les plus pauvres de la planète, a été un partenaire de confiance qui a appuyé le Ghana dans ses efforts pour maintenir le cap des réformes, accroître la transparence des finances publiques, analyser les défis qui se présentent et investir dans les secteurs clés, notamment l'énergie, l'éducation, la santé et l'approvisionnement en eau. Au total, l'IDA a accordé 5,4 milliards de dollars de financements au Ghana depuis 1983, année où le pays s'est engagé dans son programme de redressement économique.

Ce partenariat entre l'IDA et le Ghana a vu plusieurs gouvernements se succéder et le cours des réformes subir à plusieurs reprises des revers et des à-coups. L'appui fourni par l'IDA a essentiellement porté sur la réduction de la pauvreté et sur l'effort soutenu mené au fil du temps pour sensibiliser le public et gagner son adhésion au programme de développement entrepris par le pays.



RÉSULTATS DU PAYS

Des vagues de réformes successives ont remis l'économie du Ghana sur la bonne voie.

Un pays fortement en déclin au début des années 1980.

L'économie ghanéenne a traversé des périodes tumultueuses après l'indépendance du pays, en 1957. Les années 1960 à 1964 ont été marquées par une assez forte croissance stimulée par un processus d'industrialisation rapide résultant des politiques officielles de remplacement des importations. Cette situation a fait place à une période d'instabilité macroéconomique et de croissance irrégulière et volatile entre 1965 et 1983 – période caractérisée par un contrôle des prix et des changes, un système administratif précaire, une situation politique instable et un manque de cohérence dans l'application des politiques. Avec une économie ainsi fondée sur des bases aléatoires et ébranlée par divers chocs, le pays a été près de sombrer au début des années 1980.

Le besoin de changement.

Les services de la Banque mondiale ont travaillé en étroite collaboration avec un groupe de responsables ghanéens et, en 1983, le gouvernement a lancé un programme de redressement économique, engageant à ce titre plusieurs réformes de grande envergure pour réduire la mainmise de l'État sur l'économie et rétablir la stabilité macroéconomique.

Au début des années 1990, le pays avait en grande partie libéralisé son régime des échanges, après avoir levé ses contrôles des prix et de la distribution et laissé de plus en plus le marché déterminer les taux de change. Il est ainsi parvenu

à résorber ses déséquilibres macroéconomiques et à réduire l'inflation à l'échelle du pays. Les résultats au plan budgétaire ont dans l'ensemble été solides entre 1984 et 1992, mais les années électorales de 1992, 1996 et 2000 ont vu les dépenses croître de façon démesurée et la stabilité gagnée de haute lutte vaciller. Malgré ces revers périodiques, la croissance du PIB a maintenu une moyenne de 4,5 % entre 1983 et 2000.

En janvier 2001, le gouvernement nouvellement élu a hérité d'une situation financière qui se dégradait à un rythme accéléré. L'inflation montait en flèche, et l'accumulation des dettes de l'État et des entreprises publiques accaparait des ressources normalement consacrées aux dépenses essentielles en matière de services publics et d'investissements productifs. Les nouveaux dirigeants se sont employés à rétablir la stabilité macroéconomique en relevant les prix au détail du pétrole et les tarifs d'eau et d'électricité, de manière à endiguer les pertes de la raffinerie nationale et des entreprises de services publics. Le gouvernement a en outre augmenté les impôts, réduit les dépenses et vendu une partie des actifs de l'État. Malgré cela, dès 2002 il est devenu évident que la mise en œuvre des politiques fixées était menée d'une manière irrégulière et que le budget était sujet à des dépassements de coûts.

Un changement est survenu en 2003 lorsque le Ghana a établi sa première Stratégie de réduction de la pauvreté (GPRS I). Cette stratégie était axée sur une forte croissance pour générer des emplois et réduire la pauvreté. L'exécution de cette stratégie a commencé cette année-là. S'il est vrai que les gouvernements précédents avaient déjà engagé une concertation avec la société civile et les autres parties prenantes à l'intérieur du pays (dans le cadre du Forum économique national, par

exemple), de vastes échanges de points de vue sur les orientations futures du pays ont contribué à mobiliser un fort courant d'opinion en faveur de cette stratégie.

Un second document-cadre, la Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté du Ghana (GPRS II, couvrant la période 2006-2009), poursuit cette approche. La vision stratégique qu'il définit pour assurer la transformation du pays s'articule autour de trois piliers : compétitivité du secteur privé, développement humain et gouvernance et responsabilité civiques.

L'économie a réagi positivement aux réformes en affichant une plus forte croissance.

La croissance du PIB a été de l'ordre de 6 % en 2004, 2005 et 2006, soit un taux nettement supérieur aux moyennes de la décennie précédente. Le ratio de la dette intérieure-PIB est passé d'environ 25 % à la fin de 2002 à près de 17 % à la fin de 2005, avant de grimper de nouveau à la suite de la récente crise énergétique.

Entre temps, le gouvernement a renforcé la gestion des finances publiques en améliorant la réglementation et en procédant à des audits plus ponctuels. Les rapports sur l'exécution du budget sont devenus plus fréquents et de meilleure qualité. Le renforcement de la gestion financière a contribué à faire baisser les taux d'intérêt, ce qui a réduit d'autant les charges d'intérêts de l'État et rendu le crédit plus accessible et plus abordable pour le secteur privé.

Par ailleurs, le cadre réglementaire en place pour les entreprises s'améliore rapidement à l'heure actuelle, ce qui vaut au Ghana de progresser au classement établi par le Groupe de la Banque mondiale dans son rapport annuel *Doing Business*. Ces progrès sont à mettre au compte des efforts entrepris de concert par l'État et le secteur privé, avec l'appui de l'IDA et des autres partenaires de développement. Les réformes menées ont consisté notamment à réduire fortement les délais nécessaires aux formalités de douane, à diminuer le nombre des procédures à suivre pour le commerce transfrontalier, à réduire les délais

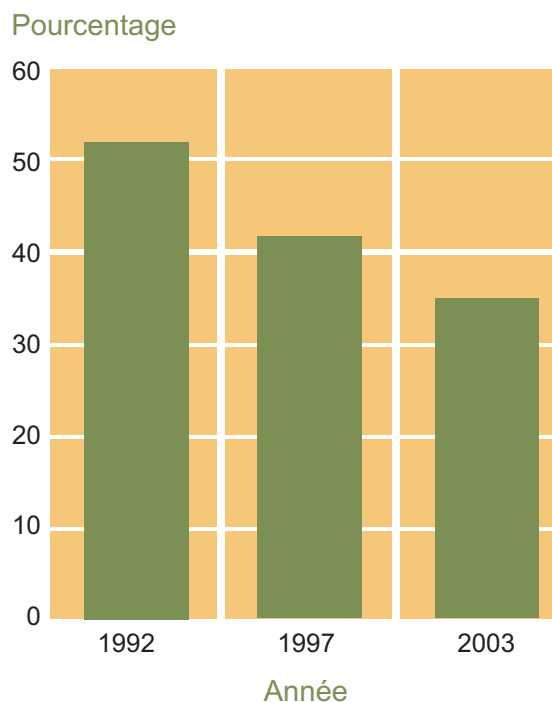
de paiement des impôts et à simplifier le processus d'enregistrement des titres fonciers.

Le pays voit en outre la charge de sa dette diminuer. Au milieu de 2004, il a atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), moment auquel un allègement de dette est consenti aux pays qui préservent leur stabilité macroéconomique, mettent en œuvre une stratégie pour réduire la pauvreté et entreprennent les réformes structurelles nécessaires. De plus, l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), entrée en vigueur en 2006, l'aide à pousser plus avant sa stratégie de réduction de la pauvreté.

L'incidence de la pauvreté au Ghana a diminué à partir du milieu des années 1980.

On peut s'attendre à ce que le Ghana dépasse l'objectif de développement pour le Millénaire (ODM) consistant à réduire de moitié son taux de pauvreté d'ici 2015.

Pourcentage de pauvres au sein de la population



Les données de l'étude de 2006 sur les conditions de vie intitulée « Ghana Living Standards Survey » (GLLS-5) indiquent une baisse continue de la pauvreté ; le taux de pauvreté est tombé de 52 % en 1992 à 39,5 % en 1998, puis à 28,5 % en 2006. La baisse de 11 % semble cependant être distribuée de manière inégale au sein du pays. La réduction de la pauvreté a principalement été concentrée dans la région boisée du pays (tant urbaine que rurale) tandis que la région de la savane du nord du pays, qui est la zone écologique la plus pauvre, n'a pas tiré parti de la tendance nationale à la réduction de la pauvreté. Même si le taux de pauvreté dans la région de la savane au nord du pays a diminué entre 1998 et 2006, la tendance nationale relative à la pauvreté a vu augmenter le pourcentage de personnes pauvres vivant dans les zones rurales de la savane. En effet, même si les zones rurales de la savane ne représentaient qu'un quart de la population en 2006, elles abritaient un peu plus de 50 % des pauvres du pays.

CONTRIBUTIONS DE L'IDA

Les décaissements effectués par l'IDA depuis 1983 sous forme de crédits et de dons en faveur du Ghana se chiffrent à 5,4 milliards de dollars. Les projets à l'appui des politiques ont mis l'accent sur les efforts de réforme en matière de gouvernance, de gestion des dépenses publiques, d'éducation et de santé. Les projets d'investissement ont porté sur les domaines les plus divers : agriculture, énergie, éducation, santé et lutte contre le VIH/SIDA, routes de desserte et voies urbaines, développement des secteurs privé et financier, approvisionnement en eau et assainissement et développement communautaire. Quant aux activités d'analyse, elles ont contribué aux réformes et ont établi le fondement rationnel de l'appui financier fourni dans tel ou tel secteur.

D'une manière générale, l'appui fourni par l'IDA au Ghana présente trois caractéristiques : i) il a maintenu le lien de partenariat par-delà les changements politiques et les périodes d'instabilité macroéconomique ; ii) il est parvenu à cibler l'aide aux pauvres et aux groupes vulnérables

ayant peu accès aux services de base ; et iii) il a suscité une prise en charge des grandes réformes par le pays lui-même, le gouvernement étant aux commandes.

Le travail effectué par l'IDA aux côtés du Ghana a contribué à des résultats notables.

Fournir un soutien continu aux réformes de politiques.

Si l'engagement actif de l'IDA au Ghana remonte à 1983, l'année 2001 marque une étape importante. C'est en effet à cette date que l'IDA et le Fonds monétaire international (FMI) ont, en réponse à une demande formulée par le nouveau gouvernement, contribué à la mise en place d'un programme de réforme économique appuyé par l'aide extérieure.

La Banque mondiale a joué un rôle moteur parmi les organismes partenaires en mobilisant des fonds à décaissement rapide. En 2003, 11 partenaires ont établi un mécanisme de soutien budgétaire pluridonateurs qui a permis de réunir sous une même ombrelle environ 300 millions de dollars de décaissements annuels. Ce dispositif pluridonateurs est devenu un important forum d'échanges de points de vue sur les réformes stratégiques envisagées. Pour sa part, la Banque mondiale a accordé, au cours de la période 2003-2006, quatre crédits d'appui à la réduction de la pauvreté d'un montant total de 515 millions de dollars.

Par ailleurs, ses travaux d'analyse et de conseil ont servi de fondement à plusieurs projets et ont permis de guider les politiques du pays dans différents domaines : gestion des finances publiques et gouvernance, énergie, assurance-maladie, télécommunications et secteur financier.

À titre d'exemple, le travail d'analyse dans le domaine énergétique a servi de guide pour le processus de déréglementation des prix du pétrole. Cela a débouché sur la conception et la mise en œuvre d'une formule de prix reflétant automatiquement le coût du pétrole importé et a ainsi marqué le début de l'abandon progressif

de la fixation des prix par l'État. Le barème des prix est aujourd'hui établi par le nouvel organe de réglementation indépendant, l'Office national du pétrole, qui procède à l'examen de l'évolution des cours sur le marché mondial, des prix des produits finis importés et des activités de la raffinerie de pétrole nationale, la Tema.

Établir un cadre de partenariat moderne.

Travaillant en étroite collaboration avec les partenaires de développement du Ghana, l'IDA a joué un rôle central pour aider le pays à établir une stratégie de développement dont il est le maître d'œuvre, les engagements de ressources de ses partenaires étrangers étant liés à des résultats tangibles. Cette approche a abouti à faire des réunions du groupe consultatif des rassemblements annuels dans lesquels les « résultats et ressources » sont considérés comme des éléments intrinsèques contribuant au cycle budgétaire national.

Cette nouvelle approche marque une rupture par rapport aux pratiques antérieures. Tout au long des années 1980 et au début des années 1990, l'appui extérieur fourni par l'IDA au Ghana pour le financement de ses dépenses ordinaires a pris la forme de crédits d'ajustement structurel, consistant en un appui budgétaire assorti de conditions de politique générale.

La formule des crédits d'appui à la réduction de la pauvreté qui accordent les ressources sur la base des mesures prises, a permis à l'IDA de fournir un appui budgétaire pour une série continue de réformes entreprises à l'initiative du pays dans un contexte mettant en jeu l'intervention de multiples donateurs.

Dans le même ordre d'idées, l'IDA et 15 autres organismes de développement partenaires¹ (représentant plus de 90 % de l'ensemble de

1. Les partenaires bilatéraux comprennent : le Canada, le Danemark, la France, la Commission européenne, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, l'Espagne, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis. Les partenaires multilatéraux comprennent : la Banque africaine de développement, la FIDA, l'ONU et la Banque mondiale.

Ressources liées aux résultats

Le groupe des donateurs suit l'action du Ghana pour s'acquitter de ses engagements suivants :

- rembourser une plus grande part de la dette intérieure pour ménager au secteur privé un plus grand espace d'emprunt ;
- améliorer la gestion financière pour réduire l'inflation et faire baisser les taux d'intérêt ;
- réformer la gestion des ressources énergétiques et naturelles ;
- éliminer les droits de scolarité dans le primaire et accroître le taux de scolarisation ;
- améliorer la gestion budgétaire dans le contexte d'un nouveau cadre fiduciaire prévoyant un effort délibéré de décentralisation de certaines fonctions et ressources.

Ces efforts ont donné des résultats positifs :

- L'abaissement du ratio de la dette intérieure au PIB a ouvert la voie à un accroissement de la part du crédit intérieur revenant au secteur privé, qui est passée à plus de 60 % (mi-2006), contre 47 % (en 2002).
- Le taux de scolarisation a atteint 92 % pendant l'année scolaire 2005–2006, contre 81 % en 2002–2003.

l'aide publique au développement accordée au Ghana) ont élaboré une Stratégie d'aide conjointe afin d'approfondir leur dispositif de partenariat et leurs engagements dans le sens d'une action commune. Un plan d'action annuel sur l'harmonisation est utilisé pour faire avancer ce processus au jour le jour.

Améliorer la gouvernance.

Depuis plusieurs années, le Ghana a sensiblement renforcé la façon dont il assure la gouvernance, la gestion des finances publiques et la passation des marchés, avec l'appui résolu de l'IDA et du groupe des donateurs. La Banque a elle-même contribué à établir un contexte de responsabilisation en intervenant dans le sens d'une ouverture du dialogue et de la concertation, d'une plus grande transparence et d'un effort de décentralisation permettant de rapprocher les bénéficiaires des services publics des organismes qui en assurent la prestation.

L'exécution du budget s'est améliorée, donnant lieu à la réalisation d'audits indépendants en

temps voulu, à un contrôle parlementaire, et à la participation de la société civile au suivi des politiques gouvernementales et des prestations de services publics. Les informations concernant les dépenses sont rendues publiques sur l'Internet.

Aller au devant de la société civile.

Depuis 2003, l'IDA facilite une série d'activités de concertation sur le développement, activités qui portent en grande partie sur les thèmes liés à la Stratégie de réduction de la pauvreté suivie par le Ghana, à savoir : décentralisation ; stratégies en vue d'associer les pauvres à la prise de décisions ; lutte contre la corruption ; et nouveaux partenariats entre l'État, les donateurs et la société civile. Au total, 20 activités de concertation sur le développement ont été organisées ; près de 5 000 personnes y ont pris part directement, et des retransmissions à la radio ont permis au reste des Ghanéens de s'y associer.

L'action menée par l'IDA au Ghana se fait sentir dans tous les secteurs.

Les investissements dans les domaines de l'alimentation en eau, de l'énergie, de l'éducation, du transport et de la santé sont réalisés en étroite coordination avec les autres partenaires du développement qui agissent dans le contexte du cadre stratégique établi par le gouvernement.

Eau. L'IDA a aidé le Ghana à élargir l'accès à l'eau potable, surtout au niveau des communautés les plus défavorisées. En 1994, le pays a adopté une nouvelle stratégie nationale pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement au plan communautaire, qui a reçu par la suite l'appui de deux projets de l'IDA. Un aspect essentiel de cette stratégie a consisté à faire assurer la gestion de l'eau non plus par l'administration centrale, mais par les communautés. Au total, quelque **750 000 personnes réparties dans 2 014 communautés** ont ainsi eu accès à des services nouveaux ou améliorés d'approvisionnement en eau et d'assainissement, soit 36 % de plus que le nombre visé au départ. Plus récemment, l'IDA a soutenu

la conception et la mise en œuvre initiale d'une nouvelle politique nationale de l'eau conçue pour permettre au pays d'adopter une approche plus structurée en matière de planification et d'exécution de l'investissement.

Énergie. L'appui fourni par l'IDA dans ce secteur s'est traduit par neuf activités de prêt étalées sur une période de quatre décennies. L'IDA a ainsi contribué au financement de la quasi-totalité des principaux investissements réalisés dans ce domaine depuis l'indépendance du Ghana et ce, en coordination avec les autres partenaires de développement actifs dans ce secteur.

À titre d'exemple, l'IDA a aidé l'Autorité du fleuve Volta à financer les barrages et centrales électriques d'Akosombo et de Kpong, à remettre en état ses systèmes de transmission et à étendre son réseau de distribution au nord du pays. Le concours financier de l'IDA a également permis à la compagnie nationale d'électricité d'améliorer ses réseaux de distribution dans les centres urbains et d'assurer l'électrification des petites agglomérations, des chefs-lieux de district et des zones rurales dans le cadre d'un programme d'électrification systématique.

L'étincelle du changement

En participant aux Projets d'hydroélectricité d'Akosombo et de Kpong, au Projet d'extension du réseau dans la région Nord, au Sixième projet d'électricité, au Projet d'électrification nationale et au Projet d'énergie thermique, l'IDA a contribué d'une manière particulièrement importante à porter au Ghana le **taux d'accès à l'électricité à 55 %**, soit le plus fort taux observé en Afrique subsaharienne, Afrique du Sud exceptée.

À l'échelon régional, l'IDA aide actuellement le Ghana à établir le Pool énergétique ouest-africain, qui devrait réduire les coûts de l'électricité tout en offrant un meilleur degré de fiabilité en matière d'approvisionnement. Elle aide en outre à garantir le financement d'un gazoduc en provenance du Nigeria, lequel permettrait au Ghana d'utiliser du gaz naturel peu polluant pour sa production d'électricité

et son activité industrielle, ce qui contribuerait là encore à réduire les coûts énergétiques pour sa population.

Éducation. Les programmes menés par l'IDA et l'appui fourni par les autres bailleurs de fonds se sont traduits par une hausse du nombre d'enfants scolarisés dans le cadre du plan stratégique établi par le Ghana pour l'éducation. Suite à l'accroissement des crédits budgétaires de l'État, 53 districts jusqu'alors défavorisés à cet égard ont vu leur taux brut de scolarisation passer de 71 % en 2002 à **94 % en 2007**. L'indice d'égalité des sexes s'est également amélioré dans le même temps, passant de 0,93 à 0,96. Dans toutes les catégories de revenus, les résultats des élèves en anglais et en mathématiques se sont améliorés au cours des dix dernières années.

Les crédits d'appui à la réduction de la pauvreté fournis par l'IDA (dans le contexte de l'appui budgétaire pluridonateurs) ont aidé le gouvernement à mettre en œuvre son programme destiné à adopter des approches novatrices et globales en matière d'éducation. Les approches en question ont consisté à éliminer les frais de scolarité, à accorder des bourses d'études, à parrainer la formation des enseignants en milieu rural, à fournir des manuels et à effectuer des transferts de ressources budgétaires en faveur des districts.

Transport. Entre 1990 et 2002, la contribution de l'IDA à ce secteur s'est élevée à 547,7 millions de dollars. Les projets et services fournis à l'appui des politiques ont aidé le pays à accroître la part du secteur privé dans l'entretien et la gestion du réseau routier dont l'intégralité des travaux d'entretien est assurée par les entreprises locales. Ce secteur reçoit à présent 100 millions de dollars par an du fonds routier en place (contre 38 millions de dollars en 1996). Le secteur des routes et celui des transports disposent de moyens institutionnels renforcés, et l'entretien du réseau routier s'est amélioré. L'aide de l'IDA a également contribué à l'extension de ce réseau qui est passé de 25 000 kilomètres en 2000 à plus de **70 000 kilomètres aujourd'hui**.

Une somme d'efforts

Au fil des années, l'IDA a financé la construction de 8 000 salles de classe, un effort qui s'est étendu à environ un tiers des établissements du pays.

Elle a contribué à la publication de 35 millions de manuels, permettant de porter le nombre de livres d'anglais et de mathématiques à un par enfant.

Il y a 15 ans, près des deux tiers des élèves sortant du primaire étaient analphabètes. En 2004, la proportion était de un enfant sur cinq.

Selon le Groupe d'évaluation indépendante de la Banque, l'appui à long terme de l'IDA dans ce secteur a « largement contribué à relever le taux de scolarisation et à améliorer les acquis scolaires » et constitué « un facteur essentiel » des progrès accomplis par le Ghana pour atteindre l'objectif de développement pour le Millénaire (ODM) visant à assurer l'éducation primaire pour tous.

Santé. L'IDA a fourni au Ghana un appui financier et des conseils en matière de politique pour l'aider à réformer son secteur de la santé, en partenariat avec d'autres organismes bilatéraux et multilatéraux.

Depuis 1997, l'aide de l'IDA est regroupée avec celle des autres partenaires de développement pour approvisionner un fonds de santé commun dans le cadre d'une approche sectorielle.

En évitant la fragmentation inhérente à une multiplicité de projets, l'IDA et les autres partenaires de développement ont ainsi été en mesure d'adopter une perspective générale, pour se concentrer par exemple sur la réorganisation du ministère de la Santé, l'établissement d'un processus de planification globale de la santé publique, et le renforcement des capacités à l'échelon aussi bien central que local. De plus, l'IDA a joué un rôle clé pour aider le gouvernement à mettre sur pied le registre national d'assurance-maladie (NHIS) qui couvre aujourd'hui plus de 50 % de la population. Le NHIS a permis d'élargir l'accès de la population aux soins de la santé et devrait permettre aux indicateurs de santé du pays de s'améliorer dans quelques années.

De manière générale, la stratégie à moyen terme du Ghana en matière de santé a dépassé les objectifs visés pour ce qui est d'accroître les visites ambulatoires et les services prénatals. **À présent, 98 % des femmes enceintes sont prises en charge par le programme de visites prénatales.** De plus, l'utilisation de moustiquaires est en augmentation depuis quelques années au Ghana, ce qui a contribué à faire diminuer le taux de mortalité infantile attribuable au paludisme. Malgré ces progrès, les taux de mortalité infantile et juvénile et de mortalité maternelle semblent stagner. Il apparaît donc crucial de prêter davantage attention aux interventions pouvant contribuer à la réalisation de ces cibles importantes établies dans le contexte des ODM.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Les principaux enjeux qui se posent au Ghana consistent à soutenir l'expansion de la croissance économique et à assurer un partage plus équitable des fruits de cette croissance. Ces deux objectifs ne pourront être atteints qu'au prix d'un large effort de création d'emplois mené par le secteur privé.

À ce jour, l'expansion économique a été alimentée par un niveau élevé d'investissement public et privé, et favorisée par un contexte extérieur propice, caractérisé par des niveaux de prix élevés pour les principaux produits d'exportation du Ghana – cacao, or et bois d'œuvre. Pour que le pays puisse maintenir et renforcer la croissance de son PIB réel, il lui appartient donc d'accroître le rendement des investissements réalisés et de diversifier ses exportations.

Par ailleurs, si la situation conjuguée de croissance et de stabilité macroéconomique a permis des progrès sur le front de la réduction de la pauvreté depuis quelques années, d'importantes disparités menacent de perpétuer une situation de pauvreté chronique dans certaines parties du pays. Par exemple, si l'indice numérique de pauvreté est inférieur à 10 % à Accra et Kumasi, il dépasse 80 % dans neuf districts (sur les 138 que compte le pays).

Et bien que la pauvreté rurale soit en baisse, la pauvreté urbaine pose de nouveaux défis. Si des emplois ne sont pas créés au niveau du secteur privé, le pays risque de ne pas être en mesure d'absorber une génération entière de jeunes sur son marché du travail, situation qui entraverait la croissance économique et soulèverait le spectre de troubles sociaux.

Pour accélérer la croissance et créer des emplois pour une nouvelle génération de Ghanéens, l'État doit prendre plusieurs mesures urgentes.

Améliorer la fourniture et la gestion des services d'infrastructure, surtout en matière d'énergie et de transports.

Cela consisterait notamment à consacrer plus de ressources aux activités d'exploitation et d'entretien et à amener le secteur privé à prendre part à tout ce qui a trait aux infrastructures. Dans le même temps, la recherche de moyens pour renforcer l'accès des pauvres aux services comme l'eau, l'électricité ou les transports doit rester une priorité majeure.

Poursuivre l'amélioration du climat des affaires.

En dépit de progrès récents, le Ghana se classe encore au 94^e rang (sur 175) en termes de facilité pour la conduite des affaires. Pour être en mesure d'attirer des investissements privés, de disposer d'un secteur privé prospère et de créer des emplois, il gagnerait à prendre un certain nombre de mesures : améliorer les procédures d'exportation et d'importation ; établir un dispositif privé de centrale des risques ; améliorer le respect des contrats et les droits des créanciers ; et faciliter la constitution de garanties en réduisant les délais d'enregistrement de biens fonciers ou d'entreprises nouvelles.

Rationaliser l'affectation des ressources pour les investissements publics.

Les véritables enjeux à cet égard consistent notamment à passer au crible les propositions de dépenses publiques, à assurer l'évaluation de ces dépenses, et à utiliser davantage la formule

des accords de partenariat public-privé pour les grands projets d'infrastructure.

Améliorer la qualité et l'accessibilité des services d'éducation et de santé, surtout dans les régions défavorisées.

Les mesures suivantes pourraient être prises pour cela :

- Accroître les effectifs en personnel dans ces régions, et faire en sorte de conserver le personnel en place ;
- Comblent les besoins de financement de ces régions en leur apportant un surcroît de fonds correspondant à leurs besoins au plan sanitaire (forts taux de mortalité infantile, notamment pour les moins de 5 ans) et à leur niveau de dénuement (pourcentage de population en dessous du seuil de pauvreté) ;
- Investir dans la nutrition, l'hygiène et le développement du jeune enfant ; et
- Améliorer les prestations de services au niveau local par un effort accru de décentralisation.

L'accès à un niveau accru de financement extérieur dans les quelques années qui viennent, s'il est conjugué à la poursuite du programme de réformes mené par l'État, pourrait accroître l'essor du PIB et permettre au Ghana d'atteindre son objectif qui est d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire dans les dix années à venir.

Quatre domaines en particulier mériteraient un effort accru d'investissement.

Répondre à la demande d'approvisionnement fiable en énergie.

Un appui doit encore être fourni en matière d'accès à l'énergie pour permettre aux nouvelles entreprises rurales de prospérer et au pays d'atteindre ses objectifs de développement humain.

Étendre le réseau routier, y compris pour les routes de desserte.

C'est là une mesure primordiale en vue de réduire le coût d'acheminement des produits agricoles

vers les marchés, d'atténuer les facteurs faisant obstacle à l'essor d'activités agricoles autres que le cacao et de maintenir les progrès réalisés sur le front de la pauvreté. (Pour certains produits de première nécessité, les coûts de transport représentent jusqu'à la moitié du prix de détail en ville.)

Élargir l'accès aux services d'eau et d'assainissement.

Cet objectif constitue un investissement d'infrastructure clé pour la réalisation des ODM, dans la mesure où l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement est directement lié aux résultats en matière de santé.

Conditions nécessaires

Pour que le Ghana atteigne son objectif consistant à fournir des services d'eau et d'assainissement à 85 % de sa population d'ici 2015, ce sont chaque année 1,4 million de personnes supplémentaires qui devront avoir accès à l'eau salubre et 1,6 million à un système d'assainissement adéquat.

Il lui faudra pour cela avoir des niveaux de financement annuels deux à trois fois supérieurs aux niveaux actuels, disposer de meilleures capacités institutionnelles, et régler les problèmes de solvabilité de ses entreprises de services publics en fixant des tarifs leur permettant de recouvrer leurs coûts.

Rénover les systèmes d'irrigation, y compris en faisant assurer leur gestion par les groupes d'usagers.

Les investissements dans ce sens devraient permettre d'augmenter la productivité agricole et les revenus des populations rurales.

Un appui doit encore être fourni en matière d'accès à l'énergie pour permettre aux nouvelles entreprises rurales de prospérer et au pays d'atteindre ses objectifs de développement humain.

Pour recueillir les fruits de ces investissements, les réformes multisectorielles entreprises en vue de renforcer la gouvernance et la gestion du secteur public doivent continuer d'être financées. Des

mesures s'imposent en particulier pour accroître la décentralisation et renforcer encore la gestion des finances publiques. La décentralisation contribue en effet à faire en sorte que les services publics atteignent les pauvres. Poursuivre les progrès accomplis en matière de gestion des finances publiques est aussi primordial pour veiller à ce que les fonds soient consacrés aux objectifs visés.

Tirant les leçons de l'expérience, l'IDA prend des mesures pour accroître sa propre efficacité.

Des évaluations des stratégies d'aide-pays précédentes et des enquêtes menées auprès des clients montrent qu'il y a moyen pour l'IDA d'améliorer sa propre efficacité en veillant à être à l'écoute des parties prenantes au plan local, à aligner son appui financier et son assistance technique sur les priorités du pays, à renforcer les systèmes nationaux et les mécanismes de responsabilisation afin d'assurer la prise en charge des réformes et leur viabilité, et à collaborer avec les autres partenaires de développement pour réduire les coûts de transaction.

L'expérience montre que les projets qui n'ont pas réussi à concilier ces impératifs n'ont pas pu atteindre pleinement leurs objectifs de développement.

Pour répondre à ces critères, les services de l'IDA ont entrepris, premièrement, de maintenir un dialogue de haut niveau et permanent avec les responsables ghanéens, complété par des contacts et échanges de points de vue fréquents avec la société civile. C'est ce dialogue qui sert ensuite de fil directeur pour l'appui budgétaire fourni au niveau des programmes. À la base de cette approche, c'est le Ghana qui a l'initiative du processus et qui prend à sa charge le contenu des réformes ainsi que leur rythme.

Deuxièmement, l'IDA a aligné son appui sur les deux stratégies de réduction de la pauvreté successives adoptées par le Ghana (GPRS I

et II) et entrepris d'approfondir son optique de gestion axée sur les résultats en matière de développement. Les projets auxquels elle apporte son concours sont mis au point dans le cadre de stratégies sectorielles en recourant, chaque fois que possible, aux indicateurs, niveaux de référence et objectifs chiffrés établis pour les secteurs en question ou dans les GPRS.

Dans le même ordre d'idée, à l'échelon du Groupe consultatif, une matrice de résultats permettant de faire schématiquement le lien entre l'appui fourni par les partenaires de développement (dont l'IDA) et les résultats prioritaires visés dans la GPRS II est mise à jour chaque année pour rendre compte des progrès accomplis sur le plan des résultats en matière de développement.

Troisièmement, l'IDA travaille avec les autres partenaires de développement en vue d'accroître les efforts de collaboration, l'établissement de programmes conjoints et le recours à des approches harmonisées. Dans la Stratégie d'aide conjointe pour le Ghana signée début 2007, l'IDA et les autres signataires s'engagent à opérer dans le cadre de groupes et de stratégies sectoriels relevant du gouvernement. Le soutien opérationnel pluridonateurs – qu'il soit sous forme de soutien budgétaire général ou sectoriel, ou encore de pool de financement – est de plus en plus utilisé pour réduire les coûts de transaction.

Enfin, l'IDA et les autres partenaires de développement du Ghana lanceront un processus destiné à accroître la sélectivité des programmes de chaque bailleur de fonds et à améliorer la complémentarité de ces programmes. En procédant de la sorte, l'IDA s'emploiera à maintenir un équilibre stratégique entre son appui budgétaire général et sectoriel, son action pour le renforcement des capacités et ses activités de prêt d'investissement.

Août 2008.

<http://www.banquemondiale.org/ida>